



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 07 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 7 septembre à dix-neuf heures, les membres de l'association « Office de Tourisme du Pays de Sommières » se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, à la salle polyvalente de la ville de Sommières. Les convocations ont été faites régulièrement par la Vice-Présidente de l'Office de Tourisme Véronique Martin suite à la démission du Président Jean-Louis Rivière pour des raisons de santé. Une annonce a été insérée dans le quotidien local.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents au début de la séance et qui reste annexée au présent procès-verbal.

Excusés : voir liste annexée

L'assemblée a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Compte rendu moral
- Compte-rendu d'activités
- Compte rendu financier
- Election des membres du Conseil d'administration
- Situation exceptionnelle Covid-19 – Actions et vote du budget prévisionnel

Excusés : J. Freychet, C. Caudrelier (APS représentée par Brunet Antje), F. Stutz, F. Gal, F. Boutin, M. Badoux.

Aux côtés de la Vice-Présidente, Pierre Martinez, maire de Sommières et Président de la Communauté de Communes, souhaite la bienvenue dans la salle polyvalente municipale. Il prend la parole, selon la volonté de Jean-Louis Rivière absent excusé à la séance, pour annoncer son compte-rendu moral dans lequel il a évoqué la vie de l'association et ses belles années au service du développement touristique de la destination.

Toujours aux côtés de Véronique Martin, Pierre Martinez poursuit par des remerciements adressés à Gabriele Salom, directrice de l'Office de Tourisme, qui a annoncé à l'assistance son départ à la retraite à la fin du mois. Son remplacement au poste de directrice a été confié, en intérim, à Elodie Da Costa.

La Directrice intérimaire présente le compte rendu d'activités détaillé (voir annexe). Les chiffres et en particulier celui des nuitées est à prendre sous réserve puisque tous les hébergeurs n'ont pas fait leur déclaration. La fréquentation du site internet de l'Office de Tourisme a augmenté de manière significative par rapport aux années précédentes. L'utilisation du mobile monte en flèche d'où la mise en place d'une application mobile pour visiter la ville de Sommières (créée par Index Languedoc Développement à Villevieille). Un nombre important d'internautes entrent en contact avec l'Office de Tourisme via Google. Le recrutement d'une quatrième personne à la communication numérique a permis un plus grand investissement sur les réseaux sociaux qui sont toujours aussi importants pour la diffusion de l'information et la promotion. Un accueil hors les murs a été mis en place grâce notamment au recrutement de saisonniers, à Calvisson et à Sommières lors d'évènements. L'Office de Tourisme accentue son accompagnement aux socio-professionnels et collabore étroitement avec le Département et la Région en faveur du développement touristique.

M Alric, comptable présente le compte de résultat de l'OT pour l'année 2019 et le bilan. Le Compte de résultat fait apparaître un résultat négatif. Il est précisé que le produit des permis de pêche n'est plus encaissé par l'OT mais remis directement à la société de pêche locale.

Le Compte rendu moral, le compte rendu d'activités et le compte-rendu financier sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité

La Directrice Gabriele Salom présente ensuite la situation exceptionnelle et son impact sur le plan d'actions pour 2020 (voir annexe) et le budget prévisionnel correspondant qui ont été réadaptés. Des restrictions budgétaires ont été appliquées : pas de recrutement de saisonniers (l'office de Tourisme était ouvert 7/7 jours – équipe à 4) et baisse des dépenses en promotion/communication (pas d'impression des agendas – évènements incertains). Dans le cadre du plan de soutien au tourisme du territoire, la Communauté de Communes a pris en charge les sommes liées aux encarts publicitaires des partenaires sur le guide d'accueil 2020. La prochaine Assemblée Générale aura lieu en début d'année 2021.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 07 septembre 2020

L'assemblée approuve à l'unanimité, la situation exceptionnelle impactant le plan d'actions et le budget prévisionnel.

L'élection du tiers sortant concerne 3 membres du conseil d'administration : Hubert Morin, Sylvie Bechard et Christian Caudrelier (de la FAPS). M. Caudrelier ne se représente pas. Sont élus : H. Morin, S. Bechard et Antje Brunet (qui représente la FAPS).

Trois membres du Conseil d'administration sont démissionnaires pour des raisons diverses : Jean-Louis Rivière, Marylène Badoux et Stéphanie Le Taxin.

Trois personnes présentes dans l'assistance se présentent en candidat : Jean-Charles Brosse, Sylvie Sauvaire et Suzanne Hérisson. Sont élus à l'unanimité ces trois candidats.

La directrice Gabriele Salom informe également qu'il y a de nouveaux élus délégués communautaires au conseil d'administration : M. Héraud, adjoint au maire de Calvisson, Mme Poher maire de Lecques aux côtés de Mme Gal adjointe au maire de Salinelles et Mme Aubry maire de Cannes et Clairan.

Suite à une intervention de l'assistance au sujet de la collaboration touristique entre le Gard et l'Hérault, le Président de la CCPS dans son allocution revient sur la politique touristique du territoire, le développement touristique est un ensemble, une démarche volontariste. Des projets sont en cours au niveau du PETR, l'OT est engagé et incite les prestataires à s'y engager également, notamment Vignobles et Découvertes. Il faut décloisonner et continuer à travailler avec les autres territoires. Les différents territoires ne sont pas concurrents mais complémentaires. Nous ne devons pas cultiver un complexe d'infériorité, mais tirer profit de la proximité de destinations touristiques nationalement et mondialement connues. Une synergie est à bâtir entre les territoires pour agir au-delà des frontières administratives. La directrice Gabriele Salom en profite pour mentionner les partenariats et collaborations interdépartementales existantes notamment avec le Pays de Lunel (réseau PETR Vidourle Camargue). Elle évoque des interventions radios avec France Bleu Hérault qui a contacté l'Office de Tourisme pour un reportage sur les villages de Sommières, Lecques et Salinelles dans le cadre de l'émission « Un dimanche au bord de l'eau ». La directrice présente également la brochure de Gard Tourisme, Le Gard Le Sud pour montrer la collaboration et la synergie entre les différentes destinations et Offices de Tourisme du Gard. Depuis de nombreuses années, les OT s'échangent leurs documentations notamment grâce à la mise en place de Bourses d'échanges (échange de docs).

Les questions posées :

- Existe-t-il une documentation (carte touristique) représentant à la fois le Gard Ouest et l'Hérault ? Y a-t-il des projets de collaboration ? Pas de carte à proprement dit sur cette zone précise mais il existe des collaborations interdépartementales : réseau Vidourle Camargue (intégrant le Pays de Lunel en convention), Vignobles et Découvertes (à l'initiative du PETR Vidourle Camargue), Carte oenotour (notamment avec Hérault Tourisme et Gard Tourisme), Carte Occitanie.

- Qu'en est-il du remplacement de la directrice Gabriele Salom ? Elle est actuellement en congés avant son départ à la retraite. Il y aura un appel à candidature. Elodie Da Costa la remplace en intérim.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h00.